

Créteil, le 6 novembre 2006

Madame la Présidente
et Chère Collègue,

La présente missive porte sur les questions du dialogue social, de la mise en œuvre du Projet d'Établissement, des incidences du « *Pacte pour la Recherche* » et du projet de budget 2007.

◆ **Dialogue social** : cette notion très actuelle ne s'incarne pas encore selon nous de façon satisfaisante à Paris XII. Le dialogue social ne peut se réduire à une information a posteriori sur des décisions déjà arbitrées. Il suppose d'une part une information a priori sur les grands chantiers et leurs calendriers, une possibilité de débat contradictoire sur des données partagées, en amont de la mise en forme de conclusions. Pourquoi l'exécutif ne s'adresse-t-il pas spontanément aux organisations syndicales représentatives afin de leur permettre de s'inscrire ès-qualité à temps dans l'instruction des dossiers ? Le caractère stratégique de certains chantiers (CPER, PRES, ...) n'est selon nous pas opposable à leur traitement dans le cadre d'un authentique dialogue social. Nous proposons que ce point fasse l'objet d'un suivi concerté entre l'exécutif et l'InterSyndicale, sans méconnaître la responsabilité particulière qu'ont donné au SNESUP les résultats des élections aux 3 Conseils. Enfin, sur l'affichage syndical, notre constat est celui d'un ensemble disparate et insuffisant de panneaux. Un dispositif cohérent et concerté devrait être mis à l'étude.

◆ **Projet d'Établissement** : la question d'un bilan de sa mise en œuvre, en lien avec le Contrat Quadriennal, doit être posée, particulièrement du point de vue du degré de réalisation des grands objectifs qui y ont été inscrits. Révélant probablement des inégalités dans cette réalisation, un bilan pourrait donner lieu à des impulsions en vue de rattrapages là où la situation l'exigerait. Nous souhaitons participer à ces échanges, au delà d'une simple information sur ce bilan. Notamment au sujet de la dimension professionnelle des cursus aux niveaux L et M.

◆ **Incidences du « *Pacte pour la Recherche* »** : notre syndicat, de concert avec l'InterSyndicale Recherche au plan national, a dénoncé la logique à la fois dirigiste et concurrentielle de cette loi et de ses textes d'application. Nous estimons que la situation créée par ce dispositif est gravissime pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche publics. Elle requiert d'abord de résister aux pressions visant à l'abolition des garanties s'attachant au Service Public : modalités électives, démocratie et collégialité. Cela vise au plan national l'AERES qui est une caricature d'instance d'évaluation. Cela vise au plan local le statut et le fonctionnement d'entités telles que PRES et RTRA (cf. l'effarante version « *UniverSud* »). Dans la foulée de cette loi, la DGES prétend réformer le Master et au-delà le LMD, en imposant un resserrement accru de l'offre de formation, sans égard pour des besoins de qualification aujourd'hui diversifiés. Notre université ne saurait par opportunisme, en prenant la posture d'établissement « *pilote* », se couler dans ce moule. Nous souhaitons qu'elle garde le cap sur les besoins des jeunes et sur la qualité de ses réalisations.

◆ **Projet de budget 2007** : les éléments diffusés en Commission des Moyens ont donné lieu en séance à débat et à controverse. Concernant les droits illégaux, nous rappelons que notre syndicat demande avec l'UNEF leur suppression. La moindre recette induite par cette suppression ne doit cependant pas conduire à tailler dans le vif des services rendus aux étudiants. On ne saurait parler selon l'opportunité de budget « *global* » ou de dotations « *fléchées* » ... La grande majorité des participants à la Commission n'ont d'ailleurs pas conclu au choix d'une réduction des moyens du SUAPS ou de l'accès aux salles informatiques.

Concernant les deux volets que sont la **DGF** et la **Dotation Contractuelle**, plusieurs participants ont exprimé de grandes réserves sur la redistribution des montants respectifs exprimés en millions d'euros dans la lettre de cadrage budgétaire : 4,7 → 4,3 et 1,3 → 1,7. Certes, le budget de fonctionnement présumé à ce stade pour 2007 n'est hélas pas en progrès, déduction faite des charges nouvellement transférées aux établissements et des différentiels d'inflation des produits et services. Mais diminuer ainsi la DGF de 8,5% a pour conséquence « mécanique » une diminution corrélative des dépenses des composantes, notamment une moindre réalisation des maquettes des diplômes, soit au plan quantitatif (volumes horaires) soit au plan qualitatif (effectifs des groupes et éventail des options).

Si, comme cela a été allégué, certaines composantes seraient jusqu'ici « *à l'aise* » et supporteraient donc sans heurt une telle diminution, la plupart seraient en difficulté. Une réduction uniforme n'est-elle pas dès lors le cache-sexe d'une remise en ordre assez injuste, alors que les taux d'encadrement restent encore flous ? Comment allons-nous justifier vis à vis de l'extérieur une baisse de la qualité, au moment où la situation impose d'être attractif en Île de France ?

Si enfin pèsent des inquiétudes réelles pour « boucler » un budget 2007 correct, n'est-il pas plus impliquant pour les parties prenantes – étudiants, enseignants et partenaires – de Paris 12, de voter à ce stade une DGF au moins égale à celle de l'an dernier (c'est déjà une diminution en € constants), puis de chiffrer, une fois connues et réparties les dotations aux universités, les montants disponibles ? Quitte à organiser, comme cela s'est fait au cours du mandat de Paul Mengal, une communication en direction des médias sur les besoins de fonctionnement de notre université ?

Sachant que ces interpellations s'inscrivent dans une démarche constructive faite de critiques et de propositions, nous souhaitons qu'elles soient considérées comme telles et sollicitons un entretien. Avec nos meilleures salutations,

Pascale Budillon-Puma

Catherine Deville

Gérard Lauton

